

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1643

Attribution d'une subvention ponctuelle de 2.000 euros à l'Association "Club Rhodia Vaise - section Triathlon" dans le cadre des participations aux Championnats du Monde Iron Man et au triathlon de Vaulx-en-Velin - Approbation d'une convention mixte

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

<b>SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2015</b>
-----------------------------------

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 25 NOVEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 NOVEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 NOVEMBRE 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. SECHERESSE (pouvoir à M. GRABER), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI), M. TETE (pouvoir à Mme CHEVALLIER), Mme TAZDAIT (pouvoir à Mme BAUGUIL), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1643 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION PONCTUELLE DE 2.000 EUROS A L'ASSOCIATION "CLUB RHODIA VAISE - SECTION TRIATHLON" DANS LE CADRE DES PARTICIPATIONS AUX CHAMPIONNATS DU MONDE IRON MAN ET AU TRIATHLON DE VAULX-EN-VELIN - APPROBATION D'UNE CONVENTION MIXTE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association « Club Rhodia Vaise » (CRV), créée en 1951, est située 156 avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9<sup>e</sup>. Elle a pour but la pratique des sports ayant trait à l'éducation physique, sports de loisirs et de toutes actions touchant au développement physique et moral de la jeunesse. En tant que club « omnisports », l'Association est affiliée à diverses fédérations, dont la Fédération Française de Triathlon. La section triathlon du C.R.V. comptait 195 licenciés lors de la saison 2013-2014.

« L'Iron Man » est dans le langage du triathlon le nom donné à l'un des plus longs formats de la discipline. D'une distance totale de 226 kilomètres, c'est une course consistant à enchaîner 3,8 km de natation, 180 km de cyclisme puis un marathon. Cette appellation est associée au triathlon Iron Man d'Hawaï originel créé en 1978, qui est depuis 1990 le championnat du monde d'Iron Man.

L'Iron Man France a eu lieu le 28 juin à Nice et le CRV Lyon Triathlon a enregistré 2 qualifiés : Florian Besançon (8<sup>e</sup> de sa catégorie en 9h56) et Jean Pierre Mastnak (1<sup>er</sup> de sa catégorie en 13h46) qui iront à Hawaï porter les couleurs de la Ville de Lyon.

L'année dernière déjà, en plus de 2 titres de champion du Rhône et la seconde marche du podium pour l'équipe D2 masculine, le CRV Lyon Triathlon remportait le trophée Dominique Lhotelier lors du Triathlon de Vaulx-en-Velin. Le 20 septembre 2015, le CRV Lyon Triathlon remettra son trophée en jeu.

Le budget prévisionnel pour le déplacement aux championnats du monde Iron Man à Hawaï s'élève à 8 000 € (inscriptions, déplacements, hébergements) et pour le triathlon de Vaulx-en-Velin à 1 900 €.

C'est pour ces raisons que je vous propose d'allouer à l'association Club Rhodia Vaise section triathlon une subvention complémentaire exceptionnelle de 2 000 € afin de financer la participation de deux athlètes aux Championnats d'Hawaï et Vaulx-en-Velin.

Par délibération n° 2015/827 du 19 janvier 2015, une subvention de 16 000 € lui a été allouée au titre de la saison 2014-2015.

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

**DELIBERE**

1- Une subvention exceptionnelle de fonctionnement de 2 000 € est allouée à l'Association Club Rhodia Vaise section triathlon pour la participation de 2 athlètes aux championnats du Monde Iron Man et au triathlon de Vaulx-en-Velin.

2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, ligne de crédit 42015, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT